

Mardi 30 janvier 2018

METTONS FIN À L'IMPORTATION DES NAGEOIRES DE REQUINS AU CANADA

PRÉSENTATION AU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PÊCHES ET DES OCÉANS



Kim Elmslie

Directrice de campagne, Oceana Canada
18 King Street E, Suite 505
Toronto, ON Canada M5C 1C4
613-218-4183 Kelmslie@oceana.ca

OCEANA Protégeons les
Océans du Monde

INTRODUCTION

Bonjour honorables sénateurs, je vous remercie pour cette occasion de vous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle Kim Elmslie et je suis directrice de campagne pour Oceana Canada. Établie en 2015, Oceana Canada est une organisation caritative indépendante qui fait partie de la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans. Nous croyons fermement qu'en assurant la reconstitution des océans canadiens, nous pourrons soutenir nos communautés côtières, bénéficier de meilleures retombées économiques et alimentaires, et assurer le maintien d'une source alimentaire importante à l'avenir.

L'OCÉAN EST INCONNU

J'aimerais tout d'abord discuter de nos océans. Arthur C. Clarke, un explorateur et écrivain britannique reconnu, a déjà énoncé une citation que j'aime beaucoup : « Quelle idée d'appeler cette planète « Terre » alors qu'elle est clairement océan ». Les océans occupent approximativement 70 pour cent de la surface de la planète, et contiennent une abondance extraordinaire de ressources qui sont encore largement inconnues. En effet, jusqu'à ce jour, nous n'avons exploré qu'à peine cinq pour cent des océans à travers le monde. Nous avons des cartes plus détaillées de la Lune que du fond océanique ! De plus, à ce jour, douze personnes ont marché sur la Lune, mais seulement trois personnes sont descendues dans la Fosse des Mariannes, la fosse océanique la plus profonde de la Terre, qui a environ 11 kilomètres de profondeur.

Les océans, qui supportent toute la vie sur Terre, subissent une pression énorme; notamment, par les impacts des changements climatiques, de la pollution et des pratiques de pêche non durables. À l'échelle mondiale, les taux de pêche actuels sont si insoutenables qu'il est estimé que 85 pour cent de nos pêches sont épuisées ou en rétablissement suite à leur épuisement. Si la pêche se poursuit à cette cadence, nous pourrions ne plus avoir aucun poisson pour nous nourrir dès 2048. Au Canada, la majorité de nos stocks commerciaux sont épuisés. Depuis 1970, c'est environ 52 pour cent de leur biomasse qui a diminué; la moitié de cette ressource extraordinaire, qui nourrit tant de gens depuis si longtemps, a disparu en moins de deux générations. Pourtant, il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Nous pouvons reconstituer nos pêches et rétablir leur abondance.

L'IMPORTANCE DES REQUINS

Ceci m'amène à aborder la question des requins. Les requins ne peuvent rétablir les pêches; c'est l'humain qui doit le faire. Pourtant, les requins jouent un rôle vital dans le maintien de la santé des écosystèmes marins.

Les requins sont des créatures dynamiques : du requin nain, qui mesure à peine 6 pouces de longueur, jusqu'au majestueux requin-baleine, qui peut atteindre jusqu'à 15 mètres de longueur. Nous découvrons continuellement de nouvelles choses à propos des requins qui peuplent nos océans. Par exemple, l'an dernier, une nouvelle espèce de requin-lanterne a été découverte dans les eaux d'Hawaï.

Plusieurs grandes espèces de requins sont des superprédateurs et ont un impact important sur les écosystèmes marins. En effet, ces grands requins chassent les espèces plus faibles ou malades, les éliminant ainsi de l'écosystème. Mais avant tout, en chassant certaines espèces comme les raies, les mammifères marins ou même de plus petites espèces de requins, les grands requins exercent un contrôle sur les populations s'attaquant aux espèces à valeur commerciale telles que les poissons, les mollusques et les crustacés.

De plus, des chercheurs ont découvert que certaines espèces de requins contribuent à la santé des récifs coralliens en chassant les espèces envahissantes et en fournissant des nutriments (par le biais de leurs excréments). Par conséquent, certains scientifiques croient que le déclin rapide des populations de requins, dont nous sommes témoins en ce moment, pourrait entraîner une transformation majeure des écosystèmes marins.

L'IMPACT DE L'AMPUTATION DES NAGEOIRES DE REQUIN SUR LES POPULATIONS

Les requins occupent nos océans depuis 420 millions d'années, soit 200 millions d'années avant l'arrivée des dinosaures. Ils ont survécu à cinq extinctions massives... mais ils ne sont pas de taille à résister aux impacts humains. Les requins demeurent l'une des espèces les plus exploitées de la Terre; en effet, cent millions de requins sont tués chaque année. Cela représente environ 11 000 requins à l'heure. C'est un chiffre stupéfiant.

L'une des plus grandes menaces pour les requins est l'amputation de leurs nageoires à des fins commerciales. Il s'agit d'une pratique brutale, qui consiste à capturer les requins pour leur couper les ailerons et la nageoire caudale, pour ensuite rejeter les carcasses mutilées à la mer. L'animal est voué à une mort certaine, soit par noyade, par hémorragie ou en étant mangé vivant par d'autres poissons. Cela entraîne un gaspillage désolant : jusqu'à trois millions de requins sont tués uniquement pour leurs nageoires.

De 2000 à 2011, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a noté un volume moyen de 16 815 tonnes métriques de nageoires de requins vendus à travers le monde. Le prélèvement des nageoires de requins est une pratique illégale au Canada; pourtant, celles-ci sont encore importées au pays. En fait, le Canada est le plus grand importateur de nageoires de requins à l'extérieur de l'Asie... et la demande continue d'augmenter. En effet, selon Statistique Canada, plus de 170 000 kilogrammes de nageoires ont été importés en 2017. Cela représente une hausse de plus de 60 pour cent comparativement au volume d'importation en 2012. Une grande proportion de ces nageoires proviennent d'espèces vulnérables.

Tel qu'il a déjà été présenté au comité, CTV et l'Université de Guelph ont effectué l'an dernier des tests d'ADN sur des ailerons de requins vendus à Vancouver, afin d'en déterminer l'espèce. Cette enquête a permis d'identifier des nageoires provenant de requin-marteau halicorne et de grand requin-marteau, des espèces menacées; de grand et de petit requin-taupe bleu, des espèces vulnérables; ainsi que de requin bleu, de renard

marin et plusieurs autres espèces. Parmi les 59 échantillons testés, 76 pour cent provenaient d'espèces de requins faisant partie de la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Une espèce identifiée comme vulnérable court le risque de devenir en voie de disparition, à moins que les menaces contre celle-ci ne soient contrées.

RECOMMANDATIONS

J'aimerais conclure en offrant deux recommandations au comité. La loi S-238 ayant pour objectif de bannir l'importation des nageoires de requin séparées de leur carcasse, ma première recommandation consiste à renforcer ce projet de loi en l'amendant afin d'y inclure l'interdiction d'importer des nageoires de requin transformées.

Ma seconde recommandation est d'adopter le projet de loi S-238. Pêches et Océans Canada a banni l'enlèvement des nageoires de requins en eaux canadiennes depuis 1994 en imposant des conditions de permis; parallèlement, en mars, le Canada mettra en œuvre une mesure de gestion obligatoire visant le débarquement des requins avec leurs nageoires attachées. L'adoption de la loi S-238 procurera un soutien législatif aux mesures de gestion et aux réglementations déjà en place. Ceci permettra d'empêcher l'entrée dans le marché canadien de nageoires provenant d'espèces vulnérables, en plus de s'assurer que le Canada participe à la protection des requins à travers le monde au lieu de contribuer au commerce international de leurs nageoires.

Je vous remercie de votre attention et je suis prête à répondre à vos questions.